

Objet : Avenant n°1 - Affaire n°21S0002 MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DANS LE CADRE DE PRESTATION DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION, DE CLIMATISATION, DE TRAITEMENT DES EAUX DES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ- DALKIA

N° : VA_DEC2023_618
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2194-1 du code de la commande publique,
Vu l'avis de Monsieur le Maire du 19 septembre 2023 et l'avis de la commission d'appel d'offres du 5 octobre 2023.

décisions

De conclure avec la société DALKIA domiciliée à Saint André Lez Lille, l'avenant n°1 du marché « MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ENERGETIQUES DANS LE CADRE DE PRESTATION DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION, DE CLIMATISATION, DE TRAITEMENT DES EAUX DES BATIMENTS DE LA VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ » :

Pour la mise en place d'un contrat de gaz sur un prix fixe de 64,99 € HT/ MWh PCS (prix molécule) pour 3 ans.

Avec un démarrage au 1 er octobre 2023 et fin au 30/09/2026.

La sortie d'un prix fixe engendre un coût de swap qui est calculé entre le prix fixe souscrit au départ et le prix fixe à date de la demande sur les volumes qui restent à consommer. **Ce coût vient s'additionner à la nouvelle offre et reste du en cas de rupture du contrat.** Ce coût de swap est connu au moment de la demande de sortie.

	Prix du marché initiale	Marge DALKIA	TOTAL P1/1	P1/2	P1/4	P1 CEE	TOTAL HT
GAZ	K	€ HT/AN	(dont marge)	€ HT/AN	€ HT/AN	€ HT/AN	€ HT/AN
	Molécule		Consommation gaz chauffage				
	[€ / unité]						
Prix fixe 3 ans	64,99 €	50 000,00 €	611 987,00 €	15 982,00 €	239 044,00 €	51 570,00 €	918 583 €

Le montant total est hors marge.

Les modalités de révision sont indiquées dans l'avenant sauf pour le prix de la molécule qui sera fixe pendant 3 ans.

Imputation budgétaire : 615221 020 2200

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 13 novembre 2023

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20230101-198513-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 15 novembre 2023